



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

1460

C.
50806



Digitized by Google

AR





- Ouvr le nom de l'auteur, cf. Quérard. Les
supplém. litt. de Quérard. III, 632-633.

Cat. No. 1643.



129054

29. 11. 22

6 avr
20

HISTOIRE
DES JÉSUITES,

en 32 couplets ,

DIVISÉS EN SEPT CHAPITRES,

sur de beaux airs de complaintes ,

A cause des sept têtes de la Lête ;

AVEC NOTES ET PIÈCES CURIEUSES,

PAR

JEAN DE SEPTCHENES,

ANCIEN TIMBALIER DE S. M.

LE ROI DE PRUSSE.

J H S.

Paris,

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

QUI AIMENT À CHANTER.

1826.





HISTOIRE
DES JÉSUITES,

EN 82 COUPLETS.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIÈRE FILS,
RUE DU COLOMBIER, n^o 30.



HISTOIRE
DES JÉSUITES,

en 82 couplets,

SUR DE BEAUX AIRS DE COMPLAINTES,
AVEC DES NOTES INSTRUCTIVES,

Depuis la naissance de saint Ignace en 1491,
jusqu'à cet an de grâce 1826 ;

PAR

JEAN DE SEPTCHENES,

ANCIEN TIMBALIER DE S. M. LE ROI DE PRUSSE.

[= J. - A. - G. Collin de Plancy].

J I-I S.

PARIS,
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
QUI AIMENT A CHANTER.
1826.

**En attendant que vous puissiez lire une
histoire des Jésuites, en voici une que vous
pouvez chanter.**

HISTOIRE DES JÉSUITES,

EN 82 COUPLETS.

CHAPITRE I.

SUR LE VIEIL AIR DE JOCONDE.

Légende de saint Ignace de Loyola, né en 1491. La société fondée en 1540. Ses débuts et ses accroissemens.

I.

Ce fut Ignace Loyola 1,
Le vaillant et saint homme,
Qui, dans de meilleurs temps, fonda
L'ordre chéri de Rome.
On dit qu'il naquit Biscayen 2,
Et servit en Castille ;

1 Ignace ou Inigo, né au château de Loyola, dans le Guipuscoa, l'an 1491. Il naquit dans une étable, comme Notre-Seigneur, et déclara en naissant qu'il voulait s'appeler Inigo. Voyez sa *Vie* par Ribadeneira

2 Le Guipuscoa est un canton de la Biscaye.

Mais alors c'était un païen ,
Qui ne songeait qu'aux filles 1,

II.

Bientôt, d'un coup de mousqueton 2,
Blessé sous Pampelune ,
La faculté lui dit : « Mignon ,
» On plaint votre infortune.
» C'est en vain que vous vous bercez
» D'un espoir chimérique ;
» Confessez-vous vite , et mourez
» En chrétien catholique. »

III.

» Si vous n'avez pas besoin là ,
» Allez donc au grand diable ,
» Coquins ! répondit Loyola ,
» Ou je vous fends le râble. »
Il s'endormit en même temps
A côté de sa lame ;
Et, malgré tous les charlatans.
Il ne rendit point l'âme 3.

IV.

Or , ce fut un miracle ; car

1 Rime vicieuse ; mais on cherche ici la raison.

2 Les historiens disent d'un coup de pierre ; ce qui n'est guère honnête.

3 Maffei , livre I , chap. 2 , de la *Vie de saint Ignace*.

Sa plaie étant mortelle,
Il n'en pouvait guérir que par ¹
Grâce surnaturelle.
Saint Pierre ² le yint voir pendant
Qu'il ronflait sans mesure,
Et lui dit: *Surge* 3, commandant,
Tu n'as plus de blessure 4.

V.

Néanmoins il se conforma
A quelque bienséance ;
Dans un donjon il s'enferma
Pour sa convalescence.
« Valets, qu'on me donne un roman
» Pour passer la soirée, »
Dit-il. On apporte à l'instant
La *Légende dorée*.

VI.

Ce fameux livre, où chaque mot

1 Ces vers peuvent être une réminiscence de ceux-ci :

Nous ne passâmes point par la fenêtre, car

La porte était ouverte, et nous passâmes par.

2 En l'honneur de qui il avait fait une chanson
castillane. Voyez la *Biographie des Jésuites*, par M.
Collin de Plancy.

3 C'est du latin et ça veut dire *lève-toi*.

4 Historique. On va voir cependant que la guérison
n'était pas complète.

Respire le miracle,
Le rendit en huit jours dévot ;
Il brûla sa rondache ¹.
« Je prends l'heureux métier des saints ;
» Adieu, camp, je vous quitte.
» Mon bras assommait les humains ;
» Ma voix les ressuscite. »

VII.

Il paraît qu'on trouva là-haut
Sa conduite assez sage ;
Car la Vierge vint aussitôt
Redoubler son courage.
Tout transporté d'aise, il s'arma
D'un grand sabre et d'un cierge,
Et sur-le-champ se proclama
Chevalier de la Vierge ².

VIII.

Toute la nuit, sans sommeiller,
Il se dévoue et prie.
Mais tandis qu'il va consacrer
Ses armes à Marie,
Un tremblement des plus affreux
Vient ébranler la terre ;

¹ *Miracle et rondache* riment un peu moins que *hallebarde et miséricorde*.

² *Histoire d'Inigo de Guipuscoa*. liv. I.

Il entend des sons caverneux
Et des coups de tonnerre.

IX.

Satan , qui ne veut pas lâcher
L'ami qui l'abandonne,
Fit un grand trou dans le plancher
Et parut en personne.
Il avait pris les traits charmants
D'une fille novice :
» Vois , dit-il , mes appas naissants ;
» Ils sont à ton service ¹. »

X.

» *Vade retro* ², démon matois , »
Dit le saint en colère,
En faisant un signe de croix
Avec une prière.
Le diable affligé disparut ;
Mais , par un trou plus large,
Sous la peau d'un grand bouc en rut
Il revint à la charge ³.

¹ Ribadeneira, Vie de Saint Ignace, liv. I, chap.

VI.

² *Va-t-en à reculons.*

³ *Toujours historique; Ribadeneira, au lieu cité.*

XI.

Or , malgré ses déguisements ,
Satan ne put rien faire ;
Il alla chercher d'autres gens
Pour remplir sa chaudière.
Le saint, loin des tentations ,
Commença , sans obstacles ,
Ses extases , ses visions ,
Ses courses , ses miracles.

XII.

Le détail en devient si grand ,
Que j'en passe l'histoire.
C'est une perte assurément ;
Mais lisez son grimoire.
Prenez Ribadeneira ,
Qui suivit ses vestiges ;
Vous verrez qu'Ignace opéra
Huit cent vingt-deux prodiges.

XIII.

Six jours entre sept il jeûnait
Et gardait le silence ;
D'une chaîne il se ceinturait
Par goût de pénitence.

1-Ribadeneira, l'un des premiers jésuites, avait beaucoup connu saint Ignace, dont il a écrit la légende.

Toujours il se disciplina
Trois fois dans la journée;
De porte en porte il mendia
Pendant plus d'une année.

XIV.

Ses ongles , qu'il ne coupait pas,
Et son sale visage,
Sa barbe longue et ses crins gras,
En faisaient un sauvage.
Le bon saint voulut adopter
La crasse et les guenilles,
Comme un sûr moyen d'éviter
Le commerce des filles ¹.

XV.

Cependant il ôtait des sorts
Et mainte maladie;
A des gens qui n'étaient pas morts
Il sut rendre la vie.
Il faisait sortir en hiver
Un bon feu de sa manche,
Et savait marcher sur la mer
Comme sur une planche.

¹ Que véritablement il ne séduisait plus. *Biographie des Jésuites.*

XVI.

Lorsque son talent eut baissé,
Il se mit à l'étude ¹.
Dans un collège il fut fessé
Pour son peu d'aptitude.
Plus tard ayant pris le rabat,
Prêtre et missionnaire,
Il redevint encor soldat,
Mais soldat du saint-père.

XVII.

Il reprit donc, dès ce moment,
Son humeur bataillante;
Et se trouvant à Rome, en l'an
Mil cinq cent et quarante,
Il dit au pape : « Monseigneur,
« J'ai pour votre service,
» Du front, du zèle et de l'ardeur ;
» Agréez ma milice.

XVIII.

» Ceux qui suivront mes étendards
» Pour vous feront des brigues.
» Ils seront d'habiles soudards,
» Puissants par leurs intrigues.
» Ne marchant que pour votre bien,

¹ A l'âge de trente-trois ans.

- » Et partout vos esclaves :
» Les autres rois ne seront rien
» Devant ce corps de braves. »

XIX.

Le pape J alors dit : « Loyola,
» J'approuve ta milice ;
» Si tu tiens ce que tu dis là
» Pour Rome et mon service.
» On t'a fait jadis caporal
» Dans des troupes maudites,
Et moi je te fais général
» Des cohortes Jésuites 2. »

XX.

La société de Jésus
Prit un essor rapide.
De trois cent mille hommes et plus
Ce général fut guide.
Elle alla toujours en croissant,

1 Paul III. Comme les Jésuites faisaient un quatrième vœu d'obéissance au pape, il favorisa l'ordre, qui d'abord ne devait se composer que de soixante Pères, et qui fut bientôt abandonné à tous les accroissements possibles.

2 La même année 1540, saint François Xavier, l'un des premiers compagnons d'Ignace, est envoyé en mission dans les Indes par le roi de Portugal. Né en 1506, mort en 1552, canonisé en 1622.

Et par toute la terre
Elle soigna bien dignement
La cause du saint père 1.

1 Ces vingt premiers couplets ont été publiés en 1821, sous le titre de la *Complainte de saint Ignace*. Ils se terminaient alors par le couplet suivant, qu'on n'a pu laisser ici :

Mais dans le dernier siècle, hélas !
Les princes ne trouvèrent
Que des traîtres dans ces soldats ;
Hélas ! ils les chassèrent.
Notre siècle, moins défiant,
Plaint leur vieille disgrâce,
Et relève assez promptement
Les régiments d'ignace.



CHAPITRE II.

AIR DES BOURGEOIS DE CHARTRES.

Les Jésuites reçus à Paris en 1561. Chassés de divers pays. Attentat de Chatel. Les Pères chassés de France.

XXI.

Les Jésuites partout ont pris pied, Dieu merci :
Cependant on assemble un colloque à Poissy ;
Car les Français d'alors redoutaient cette engeance,
Pensant avec raison, don, don,
Que ces bons Pères là, la, la,
Venaient troubler la France 1.

XXII.

On pendait Gonzalès, espion du Portugal 2 ;
On chassait Bobadille 3, et rien n'allait plus mal.

1 Seize jésuites étaient venus à Paris en 1542, et n'avaient pu s'y faire reconnaître.

2 *Gonzalez Silveria*, martyr au *Monomotapa*, comme espion du roi de Portugal et de la Société de Jésus, en 1560.

3 *Bobadilla*, avec *Salméron*, *Xavier*, *Lainez* et *Lefebvre*, l'un des premiers compagnons d'*Ignace*, chassé d'Allemagne en 1547, pour avoir séditieusement écrit

Lainez même à Poissy faisait tant d'éloquence,
Que ses saints compagnons, don, don,
A Paris qui céda, la, la,
Vinrent en diligence 1.

XXIII.

François de Borgia gouverne après Lainez 2 ;
Les Jésuites d'Anvers ont un bon pied de nez 3 ;
La reine Elisabeth les chasse avec esclandre ;
Et Campian, le luron, don, don,
Dedans cette île-là, la, la,
Conspire et se fait pendre 4.

contre l'interim d'Augsbourg. Voyez la Biographie des Jésuites.

1 *Le parlement de Paris avait encore renvoyé les Jésuites en 1554. Lainez plaida si bien leur cause, en 1661, au colloque de Poissy, qu'ils furent reçus en France. Ils l'étaient déjà partout ailleurs. En 1564, ils ouvrent, à Paris, le collège de Clermont.*

2 *Mort en 1565. En 1567, les Jésuites s'établissent au Pérou.*

3 *Les Jésuites sont bannis d'Anvers en 1578, pour s'être opposés à la pacification de Gand. On les chasse du Portugal la même année. Voilà les catastrophes qui marchent.*

4 *Elisabeth avait déjà chassé les Jésuites d'Angleterre en 1570. Campian, Skerwin, Briant et leurs complices sont pendus en 1581, et les Jésuites chassés de nouveau.*

XXIV.

Ils animent la ligue ¹, et père Commolet
Dit qu'il faut un Aod pour tuer le Mahomet ²,
De saint Jacques Clément ils font un bel éloge:
Même un des compagnons, don, don,
Doctement le plaça, la, la,
Dans le martyrologe ³.

XXV.

Le bon père Varade appela Jean Chatel.
Et lui dit : Mon cher fils, tu peux gagner le ciel
Et te faire une gloire à jamais sans seconde :
Que Henri de Bourbon, don, don,
Avec ce couteau-là, la, la,
S'en aille en l'autre monde.

XXVI.

Le vieux père Guignard conservait des pamphlets
Qui disaient qu'il fallait tondre le Béarnais,
Et que Clément d'Ignace était un digne élève.

¹ En 1588.

² C'est Henri III, qu'on appelait de toutes sortes de noms. Voyez la *Biographie des Jésuites* et les *Jésuites remis en cause*, par M. Collin de Plancy. Le P. Commolet prêchait surtout en 1592.

³ Henri III fut assassiné par Jacques Clément, en 1589. Mariana, Guignard et d'autres Jésuites faisaient grand cas de ce meurtrier, qu'on a mis pendant quelque temps au rang des saints.

Les gendarmes , dit-on , don , don ,
Prirent ce père-là , la , la ,
Qui fut pendu en Grève 1.

XXVII.

Chatel avait tenté d'assassiner Henri ;
Mais il manqua son coup , dont on fut bien marri.
Son supplice fut grand , longue fut la vengeance.
Le parlement en rond , don , don ,
Sur-le-champ prononça , la , la ,
Plus de Jésuite en France 2.

1 Le père Guignard fut pendu en 1595.

2 Chatel fut supplicié en 1594, et les Jésuites chargés. Le P. Varade s'échappa : son affaire était faite.





CHAPITRE III.

AIR DE GENEVIÈVE DE BRABANT, OU DU CANTIQUE DE
SAINT ROCH.

*Les Jésuites rentrent en France en 1603. Assassinat de
Henri IV, en 1610. Apologie de Jacques Clément
par Mariana.*

XXVIII.

Approchez-vous, honorable assistance,
Disait alors le saint père Coton ¹,
Le roi Henri nous met sous la sentence ;
Nos chers enfants, que nous reproche-t-on ?
 Un catholique
 A l'hérétique
 Ne doit-il pas
Octroyer le trépas ² ?

XXIX.

Notre doctrine est si commode à l'homme !
Nous enseignons qu'on peut tuer les tyrans ³;

¹ Confesseur de Henri IV.

² Doctrines des Jésuites. Voyez surtout Emmanuel
Sa, et les Jésuites espagnols.

³ C'est la doctrine constante de la Société, aussi
bien que des Dominicains. Voyez Mariana, dans la
Biographie des Jésuites.

Nous accordons le duel pour une pomme ¹ ;
Nous soumettons les pères aux enfants.
Le vol , l'usure ,
Et la luxure ,
Vous sont permis ² ;
Mais soyez nos amis.

XXX.

Nul ne fut pris aux discours de la bande.
Ils ont occis Maurice de Nassau ;
Ils sont chassés des états de Hollande ,
Pays fameux , mais déjà huguenot ³.
Pourtant la France
Voit en silence
Leur régiment
Rentrer secrètement. ⁴

XXXI.

Le roi Henri , qui toujours les redoute ,
Et qu'on alarme alors de jour en jour ,
Ne veut plus voir de poignards sur sa route ,
Et n'ose plus empêcher leur retour.

¹ Lessius dit qu'on peut tuer , même pour une pomme. Voyez les *Lettres provinciales*.

² Voyez tous les casuistes de la Société , surtout Escobar et Bauny.

³ Ils font assassiner Maurice de Nassau , et sont chassés de Hollande en 1598.

⁴ Henri IV , qui les craignait , les laissait rentrer sans le permettre , mais sans le défendre , dès l'an 1600.

Il leur accorde
Miséricorde ,
Et leur remet
L'aube et le martinet 1.

XXXII.

Mais en tous lieux ils amassent des foudres 2.
Partout chassé leur bataillon renaît.
A Londres, on pend pour l'affaire des poudres
Père Oldecorn avec père Garnet 3 ;
Et sans remise
On voit Venise
Qui les bannit
Comme un ordre maudit 4.

XXXIII.

Rome pourtant, très contente d'Ignace,
Le canonise en l'an mil six cent neuf 5.
En l'an suivant, un monstre plein d'audace 6
Assassina le bon roi du Pont-Neuf.

1 En 1603, Henri les rappelle publiquement comme prêtres et comme instituteurs de la jeunesse.

2 En 1604, le cardinal Frédéric Borromée les chasse de Breda.

3 En 1605.

4 Bannis de Venise, pour avoir refusé d'obéir au sénat, en 1606.

5 Mort 1556.

6 Ravailac, dans la rue de la Ferronnerie.

Aucun Jésuite
N'eut de poursuite
Dans ce forfait
Qui passe pour leur fait.

XXXIV.

Mariana , dans le même an , publie
Son fameux livre , intitulé *du Roi* 1.
Il y présente en grande apologie,
Jacques Clément , qu'il vante sans effroi.

Ce saint jeune homme ,
Dit-il en somme ,
Est à jamais
L'honneur du nom français 2.

1 *De rege et regis institutione*. C'est dans ce livre ,
dédié à Philippe III, qu'il fait l'apologie de Jacques
Clément et de tous ceux qui tuent les tyrans.

2 Il appelle Jacques Clément *æternum Gallis decus*,
l'éternel honneur de la France.



CHAPITRE IV.

AIR DE LA MARSEILLAISE.

*Les Jésuites triomphent. On les chasse de divers pays.
Querelle du jansénisme.*

XXXV.

Allons, enfants de saint Ignace,
Notre ordre prospère à présent.
Nul ici n'oserait en face
Ne nous pas suivre maintenant.
Louis treize enfant gouverne en France;
Caussin ¹ nous le dirigera,
Et les *monita secreta* ²
Contre nous seront sans puissance,

¹ Le père Caussin de la compagnie de Jésus, assez bon homme. Depuis leur origine, les Jésuites ont presque toujours eu l'adresse d'être les confesseurs de nos rois. Le père Edmond Auger, confesseur de Henri III, disait qu'il avait bien jaugé la conscience de ce monarque.

² *Avis secrets* de la compagnie de Jésus, ouvrage qu'on leur attribue à tort, publié en 1816 par Jérôme Zarowichs, Jésuite polonais que la Société avait chassé, et qui se vengea par un pamphlet. Les *monita secreta* sont à l'index à Rome depuis l'an 1816 même.

En chaires , compagnons ! honneur à Molina 1 !
Prêchons , Jansénius bientôt disparaîtra.

XXXVI.

Aquaviva 2 cesse de vivre ;
Et les Jésuites ses sujets
Font chaque jour un nouveau livre ,
Pour l'épouvante des Français.
Contre Corneille de la Pierre ,
Escobar , Sa , Garasse , Azor 3 ,
En vain on s'élève assez fort ;
Ils répondent à leur manière :
En chaires , compagnons ! honneur à Molina !
Prêchons , Jansénius bientôt disparaîtra.

XXXVII.

C'est en vain que de la Hongrie
Ils sont forcés de prendre essor ,
Que de Bohême 4 et Moravie 5 ,
De Pologne 6 , on les classe encor ;

1 Théologien espagnol mort en 1601, qui a écrit beau-
coup de rêveries opposées à celles de Jansénius.

2 Cinquième général, mort en 1615.

3 Voyez la *Biographie des Jésuites*.

4 Chassés de Bohême en 1618.

5 Chassés de Moravie en 1619.

6 Chassés de Pologne en 1621, sous prétexte qu'ils y
avaient élevé la guerre civile. Chassés de Malte en
1634.

En France leur puissance est grande ,
Richer se tait épouvanté ¹ ;
Jansénius ² persécuté
Entend une voix qui commande :
En chaires , compagnons ! honneur à Molina !
Prêchons , Jansénius bientôt disparaîtra.

XXXVIII.

On supposait aux jansénistes
Des finesses qu'ils n'avaient pas.
Ces pauvres gens sont assez tristes ,
Mais de l'esprit font peu de cas.
Malgré leur grâce suffisante ,
Qui dans aucun temps n'a suffi ,
Ils voyaient un père bouffi
Hurler d'une gueule arrogante :
En chaires , compagnons ! honneur à Molina !
Prêchons , Jansénius bientôt disparaîtra.

XXXIX

Passons à l'institut habile
Le blâme de s'être enrichis
Par la faillite de Séville ,

¹ En 1630, on force le vieux Richer à rétracter ses opinions jansénistes, en lui faisant signer sa rétractation sous les poignards. Mais c'est plutôt le crime de Richelieu et du capucin Joseph que des Jésuites.

² Le fameux livre de Jansénius parut en 1639 ; la guerre du jansénisme s'éleva aussitôt.

L'an mil six cent quarante-six ¹.
Puisqu'ils étaient dans les affaires,
Ils en subissaient le hasard;
Et leur brave père Escobar
Dit aux créanciers téméraires :
Écoutez, créanciers, nous prenons votre bien,
Mais nous allons jurer qu'on ne vous doit plus rien ² ?

XI.

Or, par leurs faciles morales,
Ils ont révolté les esprits;
Et les *Lettres provinciales*
Ont soulevé les deux partis ³.
La force est aux enfants d'Ignace;
Port-Royal bientôt est détruit ⁴;
Jansénius est éconduit,
Et l'on chante contre la grâce :
Suivez-nous, grands pécheurs! et marchez sur nos
La grâce suffisante, hélas! ne suffit pas. [pas !

¹ La grande banqueroute des Jésuites de Séville eut lieu effectivement en 1646.

² Escobar dit qu'on peut retenir dans une banqueroute tout ce dont on a besoin, et jurer qu'on n'a rien retenu, en sous-entendant qu'on doit rendre.

³ Les *Lettres provinciales* parurent en 1656.

⁴ En 1661.

CHAPITRE V.

AIR DU RIGODON.

*Déclaration de 1682. Révocation de l'édit de Nantes.
Quesnel persécuté. Bulle unigenitus. Amours du P. Gi-
rard. Miracles du diacre Pâris. Convulsions de saint
Médard.*

XLI.

Père la Chaise gouvernait
Louis le quatorzième ;
A tous les cas il appliquait
Son commode système 1.
Mais un beau jour, le grand roi
Dit : « Tout ça m'embête moi ;
Je veux qu'on en finisse.
Tout dans l'église est dérangé ;
Que l'on me réunisse
Les chefs de mon clergé. »

XLII.

Fénélon ne dit que ces mots :
« Ayons de l'indulgence. »
Mais monsieur l'évêque de Meaux

1 Madame de Montespan disait de ce Jésuite : « Le
père La Chaise est une chaise de commodité. » Il de-
vint confesseur du roi en 1675.

Dit avec éloquence :
« Moi , je dois ma mitre au roi ,
Qu'il soit le maître chez soi. »
Les Jésuites promirent
D'obéir au roi très chrétien ;
Mais ils sous-entendirent :
Si c'est pour notre bien 1.

XLIII.

On ne vit plus pendant trois ans
Ces hardis molinistes 2 ,
Attaquer des mains et des dents
Les pauvres Jansénistes.
On ne dormait pourtant pas :
Mais , sans faire grand fracas ,
On prépare en silence
Des missionnaires bien armés ;
Bientôt Louvois les lance
Contre les réformés 3.

1 La célèbre déclaration du clergé de France, rédigée par Bossuet, fut signée en 1682. Les Jésuites reconnuèrent les libertés de l'église gallicane; mais Jouvenoy et beaucoup d'autres oublièrent leur serment.

2 *Surnom qu'on donne aux casuistes relâchés de la Société de Jésus.*

3 *Révocation de l'édit de Nantes en 1685. Voltaire l'appelle la fatale injure faite aux cendres du grand Henri IV. Dragonnades, ainsi nommées parce que les*

XLIV.

L'édit de Nantes révoqué,
Les protestants en fuite,
Tout l'institut est appliqué
A courre encore plus vite,
On brûle un livre moral
D'un ami de Port-Royal ¹.
L'onguent pour la brûlure ²
Vient un peu ranimer la foi
De Quesnel, qu'on censure
Sans trop savoir pourquoi.

XLV.

On hâte les hostilités
Contre les Jansénistes.
Partout ils sont persécutés,

missionnaires étaient accompagnés de dragons, qui convertissaient les protestans à coups de sabre.

¹ *Les réflexions morales sur le nouveau Testament par le père Quesnel, de l'Oratoire, ouvrage condamné à Rome en 1674.*

² *Poëme de Barbier d'Aucourt contre les Jésuites. Ce petit poëme en vers de huit syllabes est divisé en onze chants. Le titre du premier est : Des Jésuites qui brûlent, et des différents feux qu'ils allument : les autres traitent du feu de vanité, du feu de sédition, du feu d'avarice, du feu de la vengeance, du feu d'impureté, etc.*

Et n'en sont pas moins tristes 1.
La bulle *unigenitus* 2
A tous les docteurs en *us*
Fait reprendre leurs plumes.
Chacun pêche dans son cornet;
On lance des volumes,
Comme s'il en pleuvait.

XLVI

Dans tous les pays néanmoins,
L'institut se signale.
Ils reproduisent tous les points
De leur sainte morale
Et dans Rome, Jouvency
Canonise en raccourci,
Dans sa verve bouillante,
Ceux que chez nous on a pendus 3.

1 *En 1709, on profana même le cimetière de Port-Royal; et les persécutions s'étendirent jusque sur les Jansénistes morts.*

2 *Cette fameuse bulle, qui condamne les idées des Jansénistes sur la grâce, et qui a fait tant de bruit, sans qu'on puisse le comprendre, parut en 1713. Elle enfante dix mille volumes d'impertinences, et produit entre autres bienfaits, selon la remarque de Diderot, quatre-vingt mille lettres de cachet contre les Jansénistes.*

3 *Dans l'histoire de la Société, où Guignard est peint comme un martyr.*

Un autre Père chante
Cartouche et ses vertus 1.

XLVII.

Aussi contre eux on imprimait
De bonnes facéties ;
Et Pierre-le-Grand les chassait
De toutes les Russies 1.
Et pourtant ils dominaient,
Et dans Paris ils forçaient,
Avec la baïonnette ,
Leurs rivaux à se confesser ;
L'onction et la sonnette
N'allaient plus sans archer 3.

XLVIII.

Père Girard , dans le midi ,
Agissait d'autre sorte 4 ;
Pour directeur étant choisi

1 *Apologie de Cartouche, ou le scélérat sans reproche par la grâce du père Quesnel (ouvrage anonyme d'un Jésuite). La Haye, sans date.*

2 *En 1723.*

3 *On envoyait en effet les derniers sacrements aux Jansénistes moribonds par des prêtres jésuites escortés de gendarmes.*

4 *Le procès scandaleux du père Girard commença en 1731 Voyez la Biographie des Jésuites.*

D'une fillette accorte ,
Parlant de mysticité ,
Il vise à sa chasteté ,
Et dans la solitude ,
Par maint stratagème galant ,
A la petite prude
Fait un petit enfant 1.

XLIX.

Or ces scandaleuses amours,
Dont on cachait les suites ,
Motivèrent bien des discours
Au sujet des Jésuites.
Le parlement s'en mêla ;
Mais on sait qu'en ces cas-là
La force a gain de cause.
Les Jésuites firent si bien
Que la mère fut close
Sans qu'au Père on ne fît rien.

L.

Mais contre un ordre si puissant
On s'élève , on murmure.
On lui reproche à tout instant
L'orgueil et l'imposture.

*1 Les Jansénistes appelèrent de la bulle unigenitus
au futur concile, ce qui les a fait nommer les appelants.*

A l'arrêt contre Quesnel
Ses amis dressent appel ;
Des bulles du saint-père
Ils demandent tout haut raison 1 ;
Ét pour les faire taire
On les met en prison.

LI.

Un bienheureux faiseur de bas ,
Simple et vrai jansénite ,
Saint Pâris, après son trépas,
Puissamment les assiste.
Dans le faubourg Saint-Marcel ,
Par un don qui vient du ciel ,
Il guérit les malades ;
Et sans avoir si haut visé ,
Par des sauts et gambades
Il est canonisé 2.

LII.

Un boiteux accourt en hurlant ,
Danse, gigote et beugle ,
Et renverse un borgne appelant ,
Qui s'en retourne aveugle.
Mais à ces miracles-là
La chronique opposera

1 Les Jansénistes appelèrent de la bulle unigenitus au futur concile, ce qui les a fait nommer les appelants.

2 Voyez son histoire dans la Biographie des Jansénistes.

Une bosse aplanie :
A Saint-Médard vint un tortu ;
C'était une vessie
Qui le rendait bossu.

LIII.

« De par le roi, défense à Dieu
» (Malgré ces beaux spectacles)
» D'opérer merveille en ce lieu
» Et d'y faire miracles. »
Tel est le petit placard
Qu'on affiche à Saint-Médard ¹.
Mais, malgré les gendarmes,
Dâns leurs greniers les appelants
Guérissent, par des charmes,
Tous les gens bien portants.

LIV.

Pour la bulle *unigenitus*
On emprisonne encore,
Et les compagnons de Jésus
Font tant qu'on les abhorre.
Un Jésuite commerçant
A déposé son bilan ² ;
Chacun dresse l'oreille.
Dans l'Inde, comme en ces climats,
Si contre eux on s'éveille,
Ils ne s'endorment pas.

¹ En 1732.

² La banqueroute du père Layalette eut lieu en 1756

CHAPITRE VI.

AIR DE MALBROUGH.

*L'établissement des Jésuites au Paraguay, Le père Nicolas
s'y fait proclamer roi. Les jésuites sont chassés du pays.*

L V.

Dans un pays sauvage,
Un Jésuite a donc bien du courage!
Sur un lointain rivage,
Ils avaient subjugué
Les gens du Paraguay,
Séjour qu'on dit fort gai.

L V I.

En sondant l'abordage,
Un Jésuite a donc bien du courage!
Sans donner trop d'ombrage,
Ils plantèrent la croix.
Et donnèrent leurs lois
Aux habitants des bois 1.

« 1 Le Paraguay fut nommé aussi *la terre de la mission et la conquête des Jésuites*. Ces Pères avaient su réunir les Indiens sauvages de ce pays, les rendre chrétiens et les policer. Ils en avaient fait une espèce de république laborieuse et guerrière, et leur avaient appris

LVII.

L'Indien dans l'esclavage ,
Un Jésuite a donc bien du courage !
Venait leur rendre hommage
Et travaillait pour eux ;
Dans ce pays heureux ,
Tout secondait leurs vœux.

LVIII.

Après un long servage ,
Un Jésuite a donc bien du courage !
Le Paragouin , peu sage ,
Las de les honorer ,
Vint à les vénérer
Puis à les adorer 1.

l'agriculture, les arts et les métiers. Les Indiens, au nombre de plus de 300,000 hommes, divisés en quarante-deux, puis en cinquante-deux paroisses, gouvernées chacune par un curé et un vicaire jésuites, vivaient en commun du fruit de leurs travail, et ils étaient heureux. Les jésuites avaient eu l'art de réaliser la république de Platon, etc. » *Dict. de Vosgien*. Presque tous les historiens (Raynal surtout) font le plus grand éloge de l'établissement des Jésuites au Paraguay; mais les Jansenistes l'ont beaucoup critiqué.

1 Voyez l'histoire de l'établissement des Jésuites au Paraguay, à la suite du résumé de la doctrine des Jésuites. Vol in-32.

LIX.

Sûrs de leur patronage,
Un Jésuite à donc bien du courage !
Contre le roi du Tage,
Les Pères conspiraient ;
De l'or ils amassaient ;
Des soldats ils formaient.

LX.

Ayant fait leur bagage,
Un Jésuite a donc bien du courage !
Un bon père, au bel âge,
Roi se fit couronner,
Et se fit appeler.
Nicolas le premier 1.

LXI.

Alors, dans ce parage,
Un Jésuite a donc bien du courage !
Précédés d'un beau page,
Des soldats portugais
Vinrent, dispos et frais,
Avec leurs fusils prêts.

LXII.

Voici bientôt l'orage,
Un Jésuite a donc bien du courage !

1 En 1755. Voyez le même ouvrage, à la fin. Voyez
aussi la Biographie des Jésuites.

On brouille le ménage ;
Les pères sans effroi ,
Ont rejeté la loi
De leur vrai prince et roi.

LXIII.

Nicolas au carnage ,
Un Jésuite a donc bien du courage !
Marche avec étalage .
Suivi de ses mutins ,
Jésuites , Paragouins ,
Tous les armes aux poings.

LXIV.

Un fier combat s'engage ,
Un Jésuite a donc bien du courage !
Mais en vain ils font rage ,
Les Pères sont vaincus ,
Les étendards perdus ,
Et les Indiens battus ¹.

LXV.

Après ce grand tapage ,
Un Jésuite a donc bien du courage !
Le vrai roi qu'on outrage
Rappelle en Portugal ,
Par un édit royal ,
Tous les auteurs du mal.

¹ Historique , du moins selon les Jansénistes.

LXVI.

Ce fut un grand dommage ;
Un Jésuite n'est pas toujours sage ,
Et tout ce bel ouvrage
Devait finir ainsi 1.

1 *Le fait est que les Jésuites avaient fait grand bien au Paraguay, que c'était un pays heureux ; que tout s'est gâté après leur départ, et que les Indiens sont retournés dans leurs forêts. On leur a reproché de s'être approprié le pays ; mais ils en avaient le droit, puisqu'ils l'avaient conquis et qu'ils en rendaient les habitants heureux, quoi qu'en disent les appelants et réappelants de la bulle unigenitus au futur concile.*





CHAPITRE VII.

Sur l'air des fameuses plaintes
DU MARÉCHAL DE SAXE, DU MARÉCHAL LANNES ET DU
DROIT D'AÎNESSE.

*Attentat de Damiens. Expulsion et suppression des Jésuites.
Pie VII les rétablit; et maintenant ils prospèrent de
nouveau.*

LXVII.

Il faut reprendre les choses
A mil sept cent cinquait'-sept;
Busembaum en feu claiet
Est brûlé pour maintes causes ¹.
Les Jésuites, pris partout,
Ne tiennent plus le haut bout.

LXVIII.

Sur le roi Louis le quinzième,
Damiens, monstre audacieux,
D'un poignard séditieux
Menace le diadème,

1 Le parlement brûle, en 1757, la théologie de Busembaum, commentée par Lacroix, parce que le tyrannicide y est permis, les libertés gallicanes condamnées, le roi de France soumis au pape, etc.

Et médite un attentat
Qui semble un assassinat 1.

LXIX.

Le félon , le parricide ,
Fit son coup tout en tremblant ;
Car l'homme le plus méchant
Frémit d'être régicide ;
Si bien qu'il ne tua pas
Le monarque dans ce cas.

LXX.

On apprête son supplice 2.
Les Jésuites soupçonnés
Disent aux juges troublés
Que nul d'eux ne fut complice.
De cette excuse on sait bien
Que personne n'en crut rien 3.

1 *L'attentat de Damiens eut lieu en 1757.*

2 *Le supplice de Damiens fut épouvantable. Lorsqu'on en lit les détails, on se croit au sixième siècle. C'était dans les beaux jours du dix-huitième.*

3 *Voltaire excuse les Jésuites de l'attentat de Damiens, comme de celui de Malagrida. On est ici l'écho des Jansénistes. Damiens avait appris, en servant des membres du parlement, qu'il ferait plaisir à eux, séditieux, et à leurs amis, en tuant le roi ; Damiens n'était pas Jésuite.*

LXXI.

Depuis cette circonstance,
Par un parti décisif,
On chasse en définitif
Les Jésuites hors de France,
Déclarant qu'à l'avenir
Ils n'y pourront revenir ¹.

LXXII.

Alors au Portugal même
La société tomba.
Le père Malagrida,
Dans une démence extrême,
Fit avec sa faction
Une conspiration.

LXXIII.

Le roi passait en carrosse,
Retournant à son palais;
L'un des traîtres Portugais,
Qui se croyait à la noce,
Lui tire un coup de fusil
Qui le mit en grand péril ².

¹ En 1762.

² Cette conspiration, conduite par le duc d'Aveiro, n'est pas, dit-on, l'ouvrage des Jésuites. Ce qui les en fit accuser, c'est que Malagrida, qui était fou, et les pères Alexandre et Mathos, fous comme lui, avaient prophétisé, et en prophétisant, ils avaient annoncé que l'Anté-Christ allait

LXXIV.

Partout on chassait les Pères,
On criait haro contre eux ;
Ils étaient bien soucieux
Et se plaignaient des affaires,
Sans trouver l'occasion
D'inspirer compassion.

LXXV.

A Clément le quatorzième,
Pape et pontife romain,
Tous le rois tendent la main
Pour qu'il supprime lui-même
Un ordre séditieux
Qui devient pernicieux.

LXXVI.

Le pape donc prit la plume
Pour approuver leur dessein,
Et, dans un bref en latin,
Qui forme un petit volume,
Il supprima l'institut,
Comme ayant passé son but 1.

venir, et que le roi aurait mauvaise fin, etc. Pombal, qui n'aimait pas les Jésuites, profita de l'occasion pour les faire chasser, en 1759. Mais Malagrida fut exécuté comme possédé et faux prophète, et non comme régicide.

1 Les Jésuites abolis par toute la terre en 1773.

LXXVII.

Chassés de tous les royaumes,
Ils étaient dans l'embarras ;
Frédéric deux ne crut pas
Devoir craindre ces saints hommes,
Chargeant les Ignaciens
D'élever ses Prussiens.

LXXVIII.

La fameuse Catherine
Les reçut chez elle aussi 2.
Ceux qui venaient du midi
Faisaient assez longue mine ;
Un chacun sait qu'à Moscou
Il ne fait pas chaud du tout.

LXXIX.

Un pape du nom de Pie
Septième, en mil huit cent un,
Pris dans un jour importun,
Rétablit pour la Russie
Les Jésuites qui chez lui
N'avaient qu'en secret d'appui.

LXXX.

Mais l'eau tout doucement coule ;
Mil huit cent quatorze vient,
Et ce pape nous prévient,

¹ En 1783.

Par un bref qu'il nous déroule,
Que dès lors en tout pays
Les pères sont rétablis 1.

LXXXI.

Ça causa bien des murmures,
Car personne n'en voulait,
Et sitôt qu'on en parlait
On répliquait des injures.
Les bons Pères cependant
Reparaissaient prudemment 2.

LXXXII.

Ils sont revenus en France;
On les retrouve en tous lieux;

1 On sait ce couplet de M. Bérenger :

Un pape nous abolit (Clément XIV),
Il mourut dans les coliques;
Un pape nous rétablit (Pie VII),
Nous en feront des reliques, etc.

2 En 1823, on les a de nouveau chassés de la Russie.
On a fait le compte des expulsions des Jésuites. En voici
le tableau. Chassés de Sarragosse en 1555; de la Valte-
line en 1556; de Vienne en 1568; d'Avignon en 1570;
d'Anvers, de Ségovie et de Portugal en 1578; d'Angle-
terre en 1579, en 1581, en 1586; du Japon en 1587;
de Hongrie et de Transylvanie en 1588; de Bordeaux en
1589; de toute la France en 1594; de la Hollande en 1596;
de Tournon et de Béarn en 1597; d'Angleterre en 1601;

C'est un fait qui saute aux yeux.
Dieu veuille, par sa clémence,
Qu'ils n'aillent pas, sous nos lois,
Être pires qu'autrefois.

de Bréda en 1604; d'Angleterre en 1605; de Dantzick et de Thorn en 1606; de Venise en 1606 et en 1612; du Japon en 1613; de Bohème en 1618; de Moravie en 1619; de Pologne en 1621; de Naples et des Pays-Bas en 1622; de la Chine et de l'Inde, la même année; de Malte en 1634; de Russie en 1676; de Savoie en 1729; de Portugal en 1759; de France en 1762; d'Espagne et des deux Siciles en 1767; du duché de Parme et de Malte en 1768; de Rome et de toute la chrétienté en 1773; de Russie en 1823.



TABLE.

CHAPITRE I. Légende de saint Ignace. Fondation de la société. Ses accroissements...	5
CHAP. II. Les Jésuites reçus à Paris. Chassés de divers pays. Attentat de Châtel. Les Jésuites chassés de France.....	15
CHAP. III. Les Jésuites rentrent en France. Assassinat de Henri IV. Apologie de Jacques Clément.....	19
CHAP. IV. Les Jésuites triomphent. On les chasse de divers pays. Querelle du jansénisme.....	23
CHAP. V. Déclaration de 1682. Révocation de l'édit de Nantes. Quesnel persécuté. Bulle <i>unigenitus</i> . Amours du père Girard. Miracles du diacre Paris. Convulsions de saint Médard.....	27
CHAP. VI. Établissement des Jésuites au Paraguay. Le père Nicolas s'y fait proclamer roi. Ils sont chassés du pays.....	35
CHAP. VII. Attentat de Damiens. Expulsion et suppression des Jésuites. Pie VII les rétablit, et maintenant ils prospèrent de nouveau.....	40

AD MAJOREM DEI GLORIAM.

APPENDICE.

Nous mettons à la suite de cette petite histoire des Jésuites un recueil fort curieux qui est dû à un curé de Malines, mort en 1721. Ce bon curé était janséniste, et se nommait G. de Witte. C'est tout ce que nous en savons. Le petit livre a été publié à Utrecht en 1756, sous la rubrique de Rome, avec le titre de *Recueil des prédictions et prophéties faites par de saints personnages contre la Société de Jésus*. Le voici :

« Comme il a été démontré que les Jésuites avec la cour de Rome sont la cause de tous les maux de l'Église, le lecteur ne sera pas fâché de trouver ces maux prédits dans un recueil des prophéties et des prédictions faites contre ces Pères avant et après leur naissance. Il verra un accord admirable entre toutes ces prophéties, etc., et l'esprit, la conduite, les actions de ces Pères et tout ce qu'ils ont fait jusqu'aujourd'hui.

Nous ne ferons point de commentaire à ces prophéties et prédictions. Il suffit de les lire pour y reconnaître les Jésuites d'une manière palpable.

Nous commençons ce recueil par la prophétie de

sainte Hildegarde, qui a précédé la naissance de ces Pères de près de cinq cents ans. Plusieurs grands hommes ont appliqué cette prophétie aux Jésuites, entre autres dom Jérôme-Baptiste de Lanuze, évêque d'Albarazir et de Balbastro, qui a été un homme admirable en piété et en sainteté. Ce saint évêque a fait un ouvrage exprès, pour faire voir que la prophétie de sainte Hildegarde se devait entendre des Jésuites, et qu'il était aise de reconnaître tous leurs traits dans le portrait que cette sainte en a fait.

Dom Jérôme-Baptiste de Lanuze était de l'ordre de Saint-Dominique. Son éloge se voit dans les actes du chapitre général de cet ordre, célébré à Rome en 1629. Lui-même il fut doué du don de prophétie, selon le témoignage de saint Louis Bertrand son maître, et comme ses livres le font assez voir. Même on l'a vu plusieurs fois le visage resplendissant de lumière en prêchant.

Prophétie de sainte Hildegarde, abbesse, rapportée par Bzovius, au tome XV de ses Annales ecclésiastiques, l'an de Jésus-Christ 1415, sous le pape Jean XXIII.

I. Il s'élèvera des hommes qui, sans porter le nom de leur chef, mais sous le nom de société, s'engraissent des péchés du peuple.

II. Ils feront profession d'être du nombre des mendiants.

III. Ils se conduiront comme s'ils n'avaient ni honte ni pudeur.

IV. Ils s'efforceront d'inventer de nouveaux moyens de faire du mal, de sorte que cet ordre pernicieux sera maudit des sages, et de ceux qui seront fidèles à Jésus-Christ.

V. Ils s'étudieront avec grand soin à résister aux docteurs qui enseignent la vérité.

VI. Ils se serviront du crédit des puissances pour accabler les innocents.

VII. Le diable enracinera dans leur cœur quatre vices principaux : la flatterie, dont ils se serviront pour engager le monde à leur faire de grandes largesses ;

VIII. L'envie, qui fera qu'ils ne pourront souffrir qu'on fasse du bien aux autres et non à eux ;

IX. L'hypocrisie, qui les portera à user de dissimulation pour plaire aux autres ;

X. Et la médisance, à laquelle ils auront recours pour se rendre plus recommandables en blâmant autrui.

XI. Ils prêcheront sans cesse aux princes de l'Eglise, sans dévotion, et sans qu'ils puissent produire aucun exemple d'un martyr véritable, afin de s'attirer les louanges des hommes et l'estime des simples.

XII. Ils raviront aux véritables pasteurs le droit

qu'ils ont d'administrer au peuple les sacrements.

XIII. Ils enlèveront les aumônes aux pauvres, aux misérables et aux infirmes, et ils se mêleront pour cela parmi la populace, qu'ils attireront à eux.

XIV. Ils contracteront familiarité avec les femmes, et leur apprendront à tromper leurs maris et à leur donner leur bien en cachette.

XV. Ils recevront librement et indifféremment toutes sortes de biens mal acquis, en promettant de prier Dieu pour ceux qui les leur donneront.

XVI. Ils diront : Donnez-nous, et nous prierons pour vous, leur promettant que cela effacera tous leurs péchés.

XVII. Afin que ceux qui se confessent à eux oublient leurs parents.

XVIII. Ils recevront du bien des voleurs de grands chemins, des larrons, des concussionnaires, des usuriers, des fornicateurs, des adultères, des hérétiques, schismatiques, apostats, soldats déréglés, des marchands qui se parjurent, des oppresseurs, des enfants et des veuves, des princes qui vivent contre la loi de Dieu, et généralement de tous ceux que le démon engage dans une vie molle et libertine, et conduit à la damnation éternelle : tout leur sera bon.

XIX. Ils mèneront une vie délicate.

XX. Ils passeront cette vie passagère en société, et tomberont ensuite dans la damnation.

XXI. Toutes choses leur réussiront à souhait.

XXII. Or, le peuple commencera à se refroidir pour eux : ayant connu par expérience que ce sont des séducteurs, il cessera de leur donner ; et alors ils courront autour des maisons comme des chiens affamés et enragés, les yeux baissés, retirant le cou comme des vautours, cherchant du pain pour s'en rassasier ; mais le peuple leur criera : Malheur à vous, enfans de désolation, le monde vous a séduits, le diable s'est emparé de vos cœurs et de vos bouches.

XXIII. Votre esprit s'est égaré dans de vaines spéculations.

XXIV. Vos yeux se sont plu dans les vanités du siècle.

XV. Vos ventres délicats ont recherché les vins agréables.

XXVI. Vos pieds étaient légers pour courir à toutes sortes de crimes.

XXVII. Souvenez-vous que vous ne pratiquiez aucun bien ;

XXVIII. Que vous faisiez les pauvres, vous qui étiez puissants ;

XXIX. Que vous étiez d'humbles orgueilleux ;

XXX. De bienheureux envieux ;

XXXI. De dévots flatteurs ;

XXXII. De saints hypocrites ;

XXXIII. Des mendiants superbes ;

XXXIV. Des demandeurs qui offrent ;

XXXV. Des docteurs légers et inconstants ;

XXXVI. De pieux endurcis sur les nécessités et les misères des autres ;

XXXVII. De doux calomniateurs ;

XXXVIII. De pacifiques persécuteurs ;

XXXIX. Des amateurs du monde ;

XL. Des ambitieux d'honneurs ;

XLI. Des vendeurs d'indulgences ;

XLII. Des semeurs de discordes ;

XLIII. Des martyrs délicats ;

XLIV. Des confesseurs à gage ;

XLV. Des gens qui disposaient de toutes choses pour leurs commodités ;

XLVI. Qui aimaient leurs aises et la bonne chère ;

XLVII. Qui achetaient sans cesse des maisons ;

XLVIII. Et qui travaillaient continuellement à les élever ;

XLIX. De sorte que, ne pouvant plus monter plus haut, vous êtes tombés comme Simon le Magicien, dont Dieu brisa les os, et qu'il frappa d'une plaie mortelle à la prière des apôtres. C'est ainsi que votre ordre sera détruit à cause de vos séductions et de vos iniquités.

L. Allez, docteurs de péché et de désordre, pères de corruption, enfants d'iniquité, nous ne voulons plus vivre sous votre conduite, ni écouter vos maximes.

Prodige arrivé à la naissance des Jésuites, l'an 1540.
(Surius, *Comment. hist. ad. an. 1541.*)

Il semble que Dieu même ait voulu faire connaître par un prodige arrivé à la naissance de la Société, et attesté par les historiens, ce que l'on devait attendre de cette compagnie. Ils racontent que, peu de mois après l'institution de ce nouvel ordre, il s'éleva tout à coup dans plusieurs endroits de l'Europe une quantité prodigieuse de sauterelles extraordinaires. Elles étaient petites d'abord et n'avaient point d'ailes; mais peu à peu il leur en vint quatre, et elles devinrent de la grosseur et de la longueur du doigt. Elles étaient en si grand nombre, qu'elles formaient quelquefois des nuages de la longueur d'un mille, et ces nuages étaient si épais que la lumière du soleil en était obscurcie. Ces insectes firent partout un grand dégât, dévorant tout ce qui était sur la terre jusqu'à la racine. Ils volaient par-dessus les arbres, les maisons, les édifices les plus élevés, d'où ils s'élançaient avec force sur les blés, et sur tout ce que la terre produit pour la nourriture des hommes. Enfin, depuis la plaie des sauterelles dont Dieu punit Pharaon et les Egyptiens, on n'en avait point vu de pareilles. Elles consumèrent ainsi, sans qu'on y pût remédier, toute la récolte, et ce ne fut que sur la fin

de l'automne qu'elles moururent, laissant après elles une quantité prodigieuse de petits œufs noirs, qui produisirent l'année suivante un nombre infini de vers qui servirent de nourriture aux pourceaux.

Paroles de saint Paul, extraites du troisième chapitre de la deuxième Épître à Timothée, entendues des Jésuites par le pieux et savant évêque des Canaries, Meichior Canus, célèbre théologien de l'ordre de Saint-Dominique, comme Orlandin, jésuite, en demeure d'accord dans l'Histoire de la Société.

« 1. Or sachez que dans les derniers jours il » viendra des temps fâcheux.

« 2. Car il y aura des hommes amoureux d'eux- » mêmes, avarés, glorieux, superbes, médisants, » désobéissants à leurs pères et à leurs mères, in- » grats, impies;

» Dénaturés, sans foi et sans parole, calomnia- » teurs, intempérants, inhumains, sans affection » pour les gens de bien;

» 4. Traîtres, insolents, enflés d'orgueil, et plus » amateurs de la volupté que de Dieu;

» 5. Qui auront une apparence de piété, mais qui » en ruineront la vertu et l'esprit. Fuyez donc ces » personnes. »

Il faut remarquer que Melchior Canus assista au concile de Trente, et qu'il s'y confirma de plus en plus dans le jugement qu'il avait porté contre les Jésuites; car il y fut témoin que les deux Jésuites, Lainès et Salmeron, que le pape y avait envoyés pour être ses théologiens, mirent le trouble dans le concile dès leur arrivée. Ils y soutinrent hardiment et effrontément que le pape était l'évêque des évêques. Que la puissance de juridiction lui appartenait en propre, et que les évêques tenaient de lui la portion qu'ils en avaient; qu'il avait une puissance souveraine et absolue sur l'Eglise; qu'il en était le monarque sans aucune limitation de puissance ni d'autorité; que les apôtres avaient été ordonnés évêques par saint Pierre, et qu'ils avaient reçu leur juridiction de lui seul.

Eustache du Bellai, évêque de Paris, qui n'avait pu assister à cette congrégation pour cause de maladie, ayant su ce qui s'y était passé, s'éleva avec force contre ces opinions, aussi dangereuses que nouvelles. « Je veux, dit-il, encourager par mon » exemple les Pères du concile à empêcher que l'autorité épiscopale, déjà si rabaissée, ne soit enfin » anéantie par toutes ces congrégations de réguliers » et de moines qu'on voit pulluler de jour en jour. » Nous en avons la preuve sous les yeux dans une » compagnie née depuis deux jours, et qui, selon » le jugement qu'en a porté l'université de Paris, » n'est venue que pour faire des dogmes nouveaux

» dans la foi, troubler le repos de l'Eglise et en
» renverser la hiérarchie. Elle s'efforce d'abolir en-
» tièrement la juridiction épiscopale, en la faisant
» précaire et d'institution humaine, voulant par là
» justifier sa désobéissance aux évêques, et enché-
» rir sur tous les attentats qui leur ont déjà été
» portés par les autres ordres qui l'ont précédée. »

Melchior Canus, témoin de ce que nous venons de rapporter, se trouva bien confirmé dans la prédiction qu'il avait faite dès le premier moment qu'ils parurent en Espagne. Aussi ne cessa-t-il de les regarder comme les précurseurs et les émissaires de l'antéchrist.

*Décret et prédiction de la faculté de théologie de Paris
contre les Jésuites, en 1554.*

» L'an de Notre-Seigneur 1554, le premier jour de décembre, la sacrée faculté de théologie, après avoir célébré et entendu la messe, selon sa coutume, dans la chapelle du collège de Sorbonne, s'est assemblée par quatre différentes fois dans ladite chapelle pour délibérer sur les bulles que les deux très-saints pères et souverains pontifes, Paul III et Jules III, ont, dit-on, accordées à certains religieux qui prétendent porter le nom de compagnons de Jésus, lesquelles bulles ont été en-

voyées à la faculté par nos seigneurs du parlement pour y être vues et examinées.

» Avant que la faculté de théologie ait commencé à traiter une matière de cette importance, tous et chacun de ses maîtres et docteurs, ont déclaré hautement et distinctement qu'ils n'entendaient rien décider et arrêter, ni même penser contre l'autorité et la puissance du souverain pontife. Au contraire, comme ils l'ont toujours reconnu pour le souverain vicaire de Jésus-Christ et pour le pasteur universel de l'Eglise, et auquel tous les fidèles sont obligés d'obéir, de révéler ses décrets, et de les observer autant qu'il leur est possible, chacun de nous le reconnaît encore aujourd'hui sincèrement en cette qualité. Mais comme chacun, et surtout les théologiens, doit être prêt à rendre raison à ceux qui sont en droit de le requérir, des choses qui concernent la foi, les mœurs et l'édification de l'Eglise, ladite faculté a cru devoir satisfaire au désir et aux ordonnances de la cour. C'est pourquoi, après avoir plusieurs fois lu, relu et entendu tous les articles contenus dans lesdites bulles, et les ayant, comme l'importance de la matière le requérait, mûrement examinées pendant plusieurs mois, plusieurs jours et plusieurs heures, enfin d'un commun avis et d'un consentement unanime (toutefois en toute humilité et respect, et soumettant le tout au saint-siège), la sacrée faculté a donné le décret suivant :

» Cette nouvelle Société, qui s'attribue le nom extraordinaire et inouï de compagnie de Jésus, qui reçoit indifféremment et si licencieusement dans son sein toutes sortes de personnes, quelque méchantes, illégitimes et infâmes qu'elles soient; qui ne diffère en aucune façon des prêtres séculiers, ni par l'habit ni par la tonsure; n'ayant ni chœur, ni jeûnes, ni silence, ni aucune des observances qui distinguent et maintiennent les autres ordres religieux; cette société, à laquelle ont été accordés tant de privilèges touchant l'administration de la pénitence et de l'eucharistie, touchant la prédication, la liberté de donner des leçons, et d'enseigner au préjudice des évêques et de l'ordre hiérarchique, comme au préjudice des autres religieux, et même des princes et seigneurs temporels, contre les privilèges des universités, ce qui tend à l'oppression et à la vexation des peuples; cette société, en un mot, nous paraît contraire à l'honneur de la profession monastique, semble énerver l'exercice public, honnête, pieux et nécessaire des vertus, des abstinences, des aumônes et des austérités. Elle est très propre à occasionner l'apostasie. Elle soustrait de la juridiction et de la soumission due aux évêques; elle prive injustement les seigneurs, tant ecclésiastiques que séculiers, de leurs droits. Elle ne peut occasionner que des troubles et des dissensions dans l'un et l'autre de ces deux états, et causer des querelles, des plaintes, des disputes, des jalousies et des schismes.

« Toutes ces choses; et plusieurs autres encore, mûrement examinées, et diligemment considérées, cette Société nous paraît extrêmement dangereuse pour ce qui concerne la foi, propre à troubler la paix de l'Église, propre à renverser l'état monastique, et elle nous semble plutôt née pour détruire que pour édifier. Signé, Benoît, Courcelles, Mailard, de Mouchi, Perionius, Ori, iuquisiteurs de la foi, Lefèvre, syndic.

Prédiction de George Brown, Archevêque de Dublin en Irlande. Tirée de Varæus, Hist. Hib., édit. de Dubl. 1705, page 126.

Voici ce qu'il dit d'eux dans un sermon prononcé en 1558.

Il y a une nouvelle fraternité qui s'est formée depuis peu : une société d'hommes qui sont appelés Jésuites, qui séduiront plusieurs, et qui sont animés de l'esprit des scribes et des pharisiens.

Ils tâcheront d'abolir la vérité, et en viendront presque à bout.

Ces sortes de gens se tournent en plusieurs formes : car avec les païens ils seront païens, juifs avec les juifs, athées avec les athées, réformateurs avec les réformateurs, exprès pour connaître vos intentions, vos desseins, vos cœurs, vos inclinations, et vous engager enfin à devenir semblables à l'insensé qui dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.

Ces gens seront répandus dans toute la terre.

Ils seront admis dans les conseils des princes, qui n'en seront pas plus sages.

Ils les enchanteront jusqu'au point de les obliger à leur révéler leurs cœurs et leurs secrets les plus cachés, sans cependant s'en apercevoir.

C'est ce qui leur arrivera pour avoir abandonné la loi de Dieu et son Évangile, par leur négligence à la remplir, et par leur connivence aux péchés des peuples.

Néanmoins Dieu, à la fin, pour justifier sa loi, retranchera promptement cette société, même par les mains de ceux qui l'ont le plus secourue et qui se sont servis d'elle.

Ce sera ainsi qu'à la fin ils deviendront odieux à toutes les nations.

Ils seront de pire condition que les juifs.

Ils n'auront point de place fixe sur la terre.

Et alors un juif aura plus de crédit qu'un Jésuite.

Plaidoyer d'Étienne Pasquier en 1564.

Après avoir peint les vices de la Société : « Vous voyez déjà toutes ces choses, messieurs, continue-t-il en s'adressant aux juges, et vous les souffrez ! Un jour viendra que vous serez les premiers à condamner vous-mêmes votre molle complaisance, lorsque vous verrez toute la chrétienté troublée par une

compagnie dont vous ne connaissez pas les desseins ni tous les artifices.

» Si toutes nos remontrances, messieurs, ne sont point capables de vous toucher, nous prenons Dieu à témoin que ce ne sera pas notre faute, n'ayant point manqué à notre devoir, dans cette occasion, et s'il arrive que les choses tournent autrement que vous ne le croyez, du moins la postérité nous rendra justice, et apprendra qu'il s'est trouvé dans ce siècle, des hommes qui ont prévu les malheurs dont cet ordre menace toute l'Église et en particulier le royaume de France. »

Requête des curés de Paris contre les Jésuites en 1565.

« Que ceux qui veulent être nommés chrétiens, doivent se contenter de l'ordre établi par Jésus-Christ dans son Eglise sans en admettre d'autre. Que depuis qu'on a commencé à dire, Je suis à Paul, je suis à Céphas, depuis qu'on a vu s'élever dans l'Eglise tant de sectes particulières, et tous ces ordres, qui à la faveur des privilèges obtenus de Rome pour moissonner dans le champ des autres, s'étaient répandus dans le monde, l'Eglise avait perdu sa splendeur : de sorte que si on n'était pas bien affermi dans la foi on la prendrait pour un monstre, en la voyant si défigurée et bigarée par cette multitude de religions et de sectes différentes. Que pour obvier à ces inconvéniens, elle avait sage-

ment ordonné et décidé qu'on n'en recevrait aucune nouvelle; mais que ceux qui voudraient se retirer du monde entreraient dans quelqu'une de celles qui étaient déjà reçues. Que l'institut des Jésuites tendait à la ruine et au bouleversement de l'ordre hiérarchique: qu'on ne devait, par conséquent, point leur accorder ce qu'ils demandaient. Or, si on les rejette comme religieux, ajoutaient-ils, on doit encore à plus forte raison ne pas souffrir qu'ils aient des collèges, parce qu'on ne doit point entretenir de pépinières d'une chose qu'on a rejetée comme mauvaise. D'ailleurs ces Pères seraient toujours Jésuites, et l'on ne doit par conséquent point se fier à leurs promesses, étant certain que si on leur laisse une fois prendre un pied, ils en prendront sur les états, comme nous voyons qu'ils ont déjà fait depuis l'assemblée de Poissy: ce qui sera très préjudiciable au royaume de France, etc. »

Nous pourrions ajouter encore d'autres prédictions au sujet des Jésuites, en les suivant partout où ils ont pénétré; mais celles-ci suffisent pour faire connaître que c'est par un terrible jugement de Dieu, non-seulement sur les Jésuites, mais encore sur toute son Église, qu'il ait suscité presque dans toutes les parties du monde, dès l'établissement de cette compagnie, des personnes sages, éclairées et pleines de son esprit, qui ont prévu tous les maux qu'elle causerait à l'Église, le renversement général qu'elle apportait dans sa discipline, le trouble et le désor-

dre qu'elle exciterait dans tous les états; et que cependant on l'ait laissée monter à ce degré de puissance et d'autorité qui fait qu'elle voit à ses pieds presque tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde, et que ses religieux sont maîtres de presque toutes les consciences, et surtout des riches, des princes et des rois.

« Dieu, pour justifier la loi, retranchera enfin
» cette Société, même par les mains de ceux qui
» l'ont le plus secourue et qui se sont servis d'elle.
» Ce sera ainsi qu'à la fin ils deviendront odieux à
» toutes les nations. Ils seront de pire condition que
» les juifs ils n'auront point de place fixe sur la terre;
» et alors un juif aura plus de crédit qu'un Jésuite
« (*Prophétie de George Brown, archevêque de Dublin.*)

FIN.



ab

C. VII. f.

(50806)





